

Postulat- Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers !**Préambule : la ville « coincée » entre l'agglomération et les quartiers ?**

En Suisse les villes rencontrent des défis urbanistiques, environnementaux, paysagers, de mobilité et de « vivre ensemble » importants dûs notamment à leurs attractivités. Pour relever ces défis, les villes doivent et devront notamment faire preuve d'inventivité.

La Confédération qui dans la Constitution ne prend que timidement « en considération la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines » s'est néanmoins dotée d'une politique des agglomérations qui offre une place de choix aux villes mais qui les met plus que jamais face à leurs responsabilités. Ainsi, depuis une dizaine d'années, les villes évoluent dans un nouveau contexte territorial et politique, celui de l'agglomération. Cette dernière, située entre les communes et les cantons, n'est pas (encore ?) un échelon institutionnel consacré.

Toutefois un autre échelon semble monter en puissance, mais cette fois-ci à l'intérieur des villes : les quartiers. Il est complexe de parler d'identité des quartiers, mais il est perceptible qu'elle se devine parfois, qu'elle se revendique d'autres. D'une manière ou d'une autre, le quartier est le référent de notre quotidien soit parce que l'on y habite, soit parce que l'on y travaille, soit parce que l'on y exerce un loisir, etc. Ainsi, les villes sont confrontées dans leurs quartiers à de nouveaux mouvements qui appellent également un autre type de gouvernance.

Dernier élément important : l'expérience montre que l'échelle pertinente pour la participation est le quartier. Ce dernier pourrait être le maillon d'un nouvel espace d'information, de consultation, de concertation et de partenariat entre la ville et les habitants.

Contexte lausannois : très riche mais avec un besoin de nouer la gerbe ?

Lausanne est très riche de sa vie de quartiers et la Ville a développé des éléments de politique de quartiers qui connaissent un beau succès : à titre d'exemple, il est possible de citer TV-Bourdo à la Bourdonnette, le contrat de quartier à Montelly, les plantages et le centre sportif de Praz-Séchaud aux Boveresses, la politique actuelle de la Municipalité va vers la transformation des centres socio-culturels en « Maisons de quartier », le Fonds du développement durable peut être directement sollicité par la société civile pour conduire des projets dans les quartiers, etc. Chacun de ces « outils » a répondu à des demandes et à des besoins spécifiques des habitants et usagers de ces quartiers, de manière appropriée quoique très différenciée.

Ainsi, le premier constat à faire est qu'une bonne politique de quartiers ne procède pas à un « copier-coller » dans tous les quartiers, mais plutôt à du « sur-mesure » qui répond le mieux aux besoins et attentes différenciées des quartiers.

Par ailleurs, il est temps d'assurer un équilibre entre la mise en lumière de projets essentiels pour notre ville (Métamorphose, les infrastructures sportives et de transports, etc.) et les quartiers existants.

Ainsi, ce postulat demande à la Ville de Lausanne d'étudier la possibilité de se doter d'une politique des quartiers qui pourrait être guidée par le but, les objectifs et les mesures possibles suivants :

But

- Développer une politique de proximité en tenant compte des besoins spécifiques de chaque quartier et en mettant la participation au cœur du dispositif. Cette politique devrait viser l'équité et la solidarité entre les quartiers, de même qu'à l'intérieur de ceux-ci. Elle devrait naturellement valoriser ce qui existe déjà allant dans ce sens.

Objectifs

- Considérer tous les quartiers de façon équitable notamment en imaginant placer des équipements (maisons de quartier, bibliothèques, terrains de sports, infrastructures culturelles, etc.) dans des quartiers plus défavorisés ;
- Améliorer la qualité (sociale) et le cadre de vie (environnemental) dans les quartiers par des interventions concrètes et efficaces (les plus efficaces au coût le plus bas) ;
- Réduire les inégalités sociales induites par la ségrégation spatiale notamment en évitant le renforcement de la ghettoïsation et la gentrification ;
- Créer des espaces de dialogue (participation) entre les habitants, les usagers, les acteurs économiques locaux, les élus et l'administration ;
- Chercher « les bons outils » de collaboration afin de répondre aux attentes et besoins des quartiers notamment ceux à développer entre le public et le privé (propriétaires, gérances, etc.).

Pistes de mesures possibles

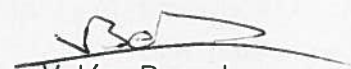
- Création d'un poste de délégué aux quartiers, peut-être un renforcement du poste existant pour les contrats de quartier ? ;
- Activation du tissu associatif existant ;
- Développement d'un nouveau type de gouvernance à l'échelle des quartiers (décentralisation de certaines unités administratives dans les quartiers, réflexion de fond sur les sociétés de développement et les centres socio-culturels, etc.) ;
- Travail sur des enjeux de proximité (santé des populations – sport, activité physique au quotidien et alimentation; agriculture urbaine ; espaces publics ; sécurité – police de proximité, etc.) ;
- Mise à disposition de budgets participatifs (pour animer, aménager, suivre les évolutions) au niveau des quartiers (projet pilote pour tester).


Natacha Litzistorf

23 septembre 2014

Du - 9 OCT. 2014

La Municipalité prend acte


Valéry Beaud

à STPP (leader), LSP, EJCS,
FIPAV, AGC / CULT'ok Dev Com